

Racine, B. (2008). *La discipline, un jeu d'enfant*. Montréal, Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine

Catherine Lanaris

Volume 36, Number 2, 2010

Motivation et réussite scolaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044518ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044518ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lanaris, C. (2010). Review of [Racine, B. (2008). *La discipline, un jeu d'enfant*. Montréal, Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine]. *Revue des sciences de l'éducation*, 36(2), 589–590. <https://doi.org/10.7202/044518ar>

s'adressant aux lecteurs de tous les champs d'expertise. Nul doute que cet ouvrage atteindra son objectif : inciter plus de chercheurs à se pencher sur la littérature de jeunesse et lui donner ses lettres de noblesse.

CAROLINE DE LAUNAY
Université de Montréal

Racine, B. (2008). *La discipline, un jeu d'enfant*. Montréal, Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine.

Il s'agit d'un ouvrage dont le but est de fournir aux parents des outils pour mieux gérer la discipline. L'auteure puise dans ses expériences personnelles et professionnelles pour donner des conseils aux parents. Le premier chapitre présente les différents besoins des enfants en lien avec les comportements des parents qui tiendraient compte de ces besoins. Le deuxième chapitre donne des définitions du concept de *discipline* et introduit la notion de *discipline incitative*. Le troisième chapitre traite du problème de la répétition : l'auteure explique que répéter nuit à la mise en place d'une discipline efficace et propose des outils pour obtenir des comportements appropriés de la part de l'enfant. Le quatrième chapitre aborde les effets négatifs des punitions et récompenses dans la mise en place d'une *bonne discipline*; le chapitre 5 introduit le concept de *réparation* comme solution de remplacement aux punitions. Finalement, le chapitre 6 propose des outils aux parents pour créer une *famille de rêve*. Chaque chapitre est ponctué de moments de réflexion, sous la forme d'un court texte qui vise à amener les parents à se poser des questions, ainsi que de vignettes présentant des cas concrets.

Dans plusieurs ouvrages sur la discipline, les auteurs tombent dans certains pièges : se centrer uniquement sur les aspects négatifs de la discipline et la présenter comme un *mal nécessaire*, donner des recettes sans amener un questionnement plus réfléchi sur le type d'autorité (parentale ou autre) qu'on veut exercer, s'inspirer des positions théoriques connues et tenter de les vulgariser, sans pour autant présenter une approche théorique solide qui se tient. Le présent ouvrage ne fait pas exception. Même si on y trouve de bonnes idées et des suggestions pertinentes, le document manque, à mon avis, de structure : on ne sait pas pourquoi l'auteure passe d'un point à l'autre, des idées sont tirées de plusieurs auteurs, sans pour autant qu'ils soient cités; une bibliographie à la fin nous permet de voir ces sources; toutefois, dans le texte on trouve l'interprétation de l'auteure sans que l'approche théorique soit identifiée. On y découvre plusieurs suggestions sur les actions à poser, sans que les parents soient amenés à réfléchir sur leurs choix quant à la discipline. Les gestes à poser devraient être choisis à partir des visées éducatives et des valeurs des parents. Je considère que cet ouvrage ne reconnaît pas de compétences aux parents, essaie de présenter la discipline et la responsabilisation comme un *jeu* et comme quelque chose de facile (le titre est des plus inappropriés), alors que l'exercice de la discipline n'est pas facile, demande aux parents un

positionnement important et un travail considérable, mais tout à fait faisable. Je ne pense pas que les parents aient besoin d'un autre livre de recettes du type [...] *si votre enfant n'a pas fait telle ou telle chose, voici ce qu'il faudrait faire*. Il me semble qu'on gagnerait à proposer aux parents une démarche de clarification de leur approche disciplinaire, des explications claires sur les avantages de la responsabilisation et des outils concrets, dont la provenance est clairement identifiée, pour qu'ils s'approprient l'acte de la discipline; ils sont tout à fait en mesure de le faire.

CATHERINE LANARIS

Université du Québec en Outaouais

Van Zanten, A. (2008). *Dictionnaire de l'éducation*. Paris, France: Presses universitaires de France.

Est-ce un dictionnaire? Ou un collectif d'états de la question? Quelle que soit la perception que le lecteur en aura, l'ouvrage constitue néanmoins une parution fort intéressante. Deux cents entrées s'étalent, de l'*Administration* à la *Violence scolaires*. Autant de chercheurs présentent des articles basés sur leurs revues de la documentation. Les monographies respectent une structure similaire: genèse des concepts, perception et problématique actuelles, incidences et conclusions.

Les choix éditoriaux assurent une unité à l'ouvrage sous la direction d'Agnès van Zanten, membre de l'Observatoire sociologique du changement et auteur de quatre volumes à l'intersection d'*Éducation et société*. Il ne faut donc pas s'attendre à des précisions autres que sociologiques sur des thèmes majeurs tels *Éducation*, *Apprentissage*, *Sciences de l'Éducation* (la sociologie étant une discipline limitrophe et contributive à l'éducation... et non l'un de ses sous-domaines majeurs!) ainsi qu'à propos du sempiternel flou entre *Pédagogie*, *Didactique* et *Curriculum*.

L'Éducation y est donc définie dans la vision restreinte d'Émile Durkheim, sociologue et professeur français de pédagogie du XIX^e siècle. La définition téléologique, bien que nettement insuffisante, hier comme aujourd'hui, est formulée ainsi: *Socialisation méthodique des nouvelles générations*. Et pour réduire davantage le spectre, on se focalise exclusivement sur la formation initiale, de ses débuts à la fin de l'enseignement secondaire.

Bien que l'on observe un effort de diversité internationale dans les brèves bibliographies de certains articles, la coloration de l'ouvrage est nettement *française de France*. La vaste majorité des références et des auteurs des monographies proviennent de l'Hexagone (plus des trois quarts...). La Suisse suit avec 10% et la Belgique, avec 5%. Pour ce qui est des auteurs québécois, on compte deux élus (Pierre Doray, sociologue de l'Université du Québec à Montréal, et Claude Lessard, administrateur et éducateur-chercheur de l'Université de Montréal). Leur excellente contribution occupe une place infime de moins de 1% dans l'ensemble des auteurs, au même titre que l'Espagne, un peu plus que l'Italie, le Brésil, la Grèce et le Portugal, mais quatre fois moindre que les États-Unis et l'Angleterre réunis.